



www.L214.com

# L214 #6

## *Actualité*

## Politique & Animaux

Donner une voix aux animaux

## 1000 vaches

Un cauchemar à empêcher

## Longs transports d'animaux

Vers une limitation



QUADRIMESTRIEL - NUMERO 6 - JUIN / SEPTEMBRE 2012



Pour suivre l'actualité de L214, inscrivez-vous sur [www.L214.com/lettre](http://www.L214.com/lettre)

**Directeur de publication**  
Antoine COMITI  
Président de L214

**Ont participé à ce numéro :**  
Sébastien ARSAC  
Coralie FAMBRINI  
Brigitte GOTHIERE  
Johanne MIELCAREK  
Florent OURTH  
Estiva REUS

**Maquette**  
Hugues BERNARD

**Contact mail**  
contact@L214.com

**Impression**  
Imprimerie Clément  
Avèze 30120 - Le Vigan Cedex  
Certifiée Imprim'vert  
Papier 100 % recyclé

**Photo de couverture**  
Hugues BERNARD

**Association L214**  
Association loi 1901

**Adresse postale** (France)  
L214 - BP 96 - 69672 Bron Cedex

**ISSN** : 2110-1280  
**Dépot légal** : à parution

**Prochain numéro**  
Octobre 2012

L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles.

Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214 Mag*, selon les termes de la *Creative Commons Paternité 3.0 Unported License*. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

« *A*vais-je quatre ans, en ce jour de printemps radieux où j'ai vu, dans la paix de notre cour, un chevreau blanc têter au biberon ? Il était allongé dans le giron de notre bonne. Cette jeune femme l'entourait de son bras, le visage un peu penché, illuminé par un sourire qu'il faut bien dire maternel. On n'eût rêvé plus attendrissant spectacle : ce geste féminin, ce sourire, ce petit animal ravissant, neigeux, soyeux, plein de vie, qui poussait son museau impatient comme il l'eût fait aux mamelles d'une chèvre... Et soudain cette pensée fulgurante, atroce : on va le tuer, le cuire, le manger. Je hurlai, hurlai à la mort, comme une bête. Qui m'eût fait taire ? Il fallut que ma mère m'emportât dans ses bras. »

Maurice Genevoix, *La mort de près*, ed. Plon, 1972.



Les humains sont des animaux intelligents, capables de comprendre le monde qui les entoure. Les humains sont des animaux compatissants, capables de s'émouvoir du malheur d'autrui. Les humains sont des animaux altruistes, capables d'aider ceux qui en ont besoin.

Pourtant, les humains ont fait de la Terre un enfer pour les autres animaux. Ce n'est pas une fatalité.

Imaginez tout ce qu'on peut faire en mettant l'intelligence, la compassion, l'altruisme, au service de tous.

Sébastien Arsac, porte-parole de L214

## L214, agir pour les animaux

**Nos pratiques causent des torts immenses aux animaux. L'association L214 enchaîne enquêtes, dossiers et actions pour mettre fin à l'invisibilité de ce qu'ils endurent. Elle s'emploie à ouvrir le débat public sur la question animale.**

Une injustice permanente frappe des milliards d'êtres sensibles provoquant souffrances et morts à grande échelle. Ils naissent doués de sensations, d'émotions, d'aspirations à poursuivre leurs propres buts. Ils deviennent « animaux de cirque », « animaux de laboratoire », « animaux de combat », « gibier », « produits de la pêche » ou « animaux de ferme ». Dès lors, leur propre vie ne compte plus.

L214 travaille plus particulièrement à la protection des animaux dans les

élevages, les transports et les abattoirs. Sur le terrain, l'association réalise des enquêtes filmées et documentées. Elle révèle les souffrances imposées aux animaux et soutient activement les mesures concrètes permettant de les amenuiser ou de les supprimer.

L214 encourage les consommateurs à adopter une attitude d'achat responsable. Au mieux en se passant de produits d'origine animale, au minimum en réduisant leur consommation de ces produits et en refusant

ceux issus des élevages de type intensif. L214 souhaite que notre société en arrive à reconnaître que les animaux ne sont pas des biens à notre disposition et ne permette plus qu'ils soient utilisés comme tels.

S'engager pour les animaux peut prendre des formes très diverses et créatives. Vous rêvez d'un monde plus juste et moins violent envers les êtres sensibles ?

Ensemble, faisons que ce rêve devienne réalité.

# Élection présidentielle

## Forte mobilisation pour les animaux

**La mobilisation animaliste n'avait jamais été aussi forte à l'occasion d'élections. Ces derniers mois, nous avons vu se multiplier les interpellations de candidats et les manifestations destinées à faire prendre en compte les animaux dans les projets présidentiels.**

Le 11 février à Paris, plusieurs milliers de manifestants défilaient contre l'inscription de la corrida au patrimoine immatériel de la France et appelaient les candidats aux prochaines échéances électorales à se positionner pour son abolition. Le 24 mars, à Nîmes, à l'appel de 7 organisations de protection animale, dont L214, forte mobilisation sous la banderole « Nos voix pour les animaux ». Parallèlement, individus et associations adressaient aux candidats des courriers faisant état de leurs attentes en matière d'amélioration de la condition animale.

Cette mobilisation sans précédent a percé dans les médias. Elle a suscité des débats au sein des partis. Elle a souligné notre responsabilité collective à l'égard des animaux et l'enjeu politique que représente la question animale. Il s'est créé, en cette période électorale, une dynamique que L214 souhaite durable pour que les 5 ans à venir ouvrent la voie à un changement.

### Réponses des candidats et des partis

L214, en partenariat avec le magazine *Néoplanète*, a fait parvenir un questionnaire aux candidats. La plupart d'entre eux y ont répondu. Nos questions portaient sur les animaux consommés, chassés, exploités ou sacrifiés pour les loisirs ou la recherche. Chez certains partis, comme EELV ou le Front de Gauche, d'importantes réformes ont été

définies : restrictions de la chasse, promotion d'une alimentation moins carnée, condamnation de l'élevage industriel... Du côté d'autres candidats, comme l'ex-président Nicolas Sarkozy, on prêche le *statu quo*. François Hollande a botté en touche sur la plupart des sujets, mis à part le statut de l'animal (« bien meuble » dans le code civil), qu'il dit souhaiter réformer.

### Succès du site Politique & Animaux

Le site Internet Politique & Animaux conçu et co-géré par L214, a reçu la visite d'environ 40 000 internautes au cours de la campagne présidentielle. Une belle fréquentation ! Les positions des candidats et des partis y sont exposées et notées suivant leur degré de soutien ou d'hostilité aux animaux. Politique & Animaux s'enrichira progressivement des profils des membres du nouveau gouvernement et des députés élus en juin 2012.

### Politique & Animaux en campagne

La campagne Politique & Animaux s'est déclinée en régions grâce aux collectifs locaux, avec le soutien matériel de L214. A Bourg-en-Bresse, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nancy, Paris, Reims, Strasbourg et Toulouse, des militants pour la cause animale ont brandi dans la rue des panneaux affichant les notes attribuées aux candidats à la présidentielle. Plusieurs reportages télé régionaux et une dizaine d'articles de presse ont relayé cette belle mobilisation.

### Et maintenant ?

Aux côtés d'autres associations, L214 a rencontré des membres de l'équipe de campagne de François Hollande avant son élection. Nous sommes déterminés à faire entendre à nouveau nos attentes pour les animaux auprès du nouveau gouvernement.

Site : [www.politique-animaux.fr](http://www.politique-animaux.fr)



# Fissurer l'image de la viande

## Une soirée thématique remarquée sur Arte

**Les filières professionnelles et l'État entretiennent une image de l'élevage bucolique, protectrice de l'environnement, soucieuse du bien-être animal et indispensable à notre santé : les dommages générés par l'élevage ou la pêche ne sont jamais évoqués.**

Soulever ces problèmes et contrer les images d'Épinal est indispensable mais nos moyens sont sans commune mesure avec ceux de l'agro-alimentaire. Néanmoins, les actions se multiplient et trouvent écho dans les médias.

### Du travail de fourmi...

Journée mondiale de l'eau ? Et hop ! Une entrée pour informer qu'une alimentation 100% végétale sur une journée permet d'économiser 5400 L d'eau et d'épargner des animaux.

Semaine du développement durable ? Et hop ! Un événement pour rappeler que baisser sa consommation de produits d'origine animale a un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre, la gestion équitable des ressources et les animaux.

Les occasions de montrer qu'en plus de la mise à mort de milliards d'animaux, l'environnement, la santé et le partage équitable des ressources sont mis à mal par la production et la consommation de produits d'origine animale ne manquent pas. Si les filières de productions animales cherchent à occulter ces faits, L214 est bien déterminée à les rappeler aussi souvent que possible en s'appuyant sur les données qu'elle a réunies sur le site viande.info. Données qui sont aussi utiles aux journalistes.



### ... aux soirées télé

Le 27 mars dernier, la soirée d'Arte avait pour thème « Doit-on encore manger les animaux ? » Au programme deux reportages - « L'adieu au steak » et « Les nouveaux végétariens » - suivis d'un débat en direct.

On a pu voir dans ces documentaires des images tournées par L214 dans l'abattoir Charal en 2008. L'équipe d'Arte y a également inséré des séquences de la campagne *Lundi c'est végété !* et du happening exposant des cadavres d'animaux, sur la Place Saint Michel à Paris.

Le site Internet d'Arte dédié à la soirée cite L214 et viande.info dont il reprend quelques visuels. En outre Brigitte Gothière, une des porte-parole de L214, était une des invitées du débat.

La soirée a tenu ses promesses. Les reportages étaient de bonne qualité et le débat a porté notamment sur la question animale et la possibilité d'évoluer vers une société où les animaux ne seraient plus considérés comme des ressources alimentaires a été exposée.

L'équipe d'Arte a indiqué que les réactions pendant l'émission étaient trois fois plus nombreuses qu'habituellement, soulignant l'intérêt du public pour cette thématique. Continuons !

## Délicieux et 100 % végétal : le mystère tout cru

Une recette de Marie Laforêt à retrouver sur son blog : [100vegetal.blogspot.com](http://100vegetal.blogspot.com)

### Ingrédients 1 verre = 25 cl

- 1 verre de noix de cajou - 1/4 verre d'amandes
- 1/4 verre de noisettes - 1cs de sirop d'agave
- 1/2cc d'extrait de vanille - Un peu d'eau

#### Conseil de Marie :

« Tout fastoche et super rapide à faire, crémeux à souhait, il sera merveilleux si vous l'accompagnez d'un coulis de framboises cru car il faut l'avouer, son point fort n'est pas la légèreté! Tout en oléagineux il fera un parfait dessert après un repas light, ou une pause gourmande au milieu de l'après midi.»

- Mixer les noix de cajou et ajouter un peu d'eau pour former une belle crème lisse et épaisse, ajouter le sirop d'agave et l'extrait de vanille.
- Mettre cette crème au congélateur pendant 20 minutes, pour qu'elle durcisse.
- Mixer grossièrement les amandes et les noisettes et les mélanger sur une assiette.
- Sortir la crème glacée du congélateur et former une boule que vous aller rouler doucement dans le mélange de noisettes-amandes. Lorsque votre boule est bien recouverte, placez-la bien à plat dans une boîte hermétique au congélateur.
- Sortir juste avant de déguster.



© Marie Laforêt



© Michel Pourny



# Élevage de 1000 vaches

## Un cauchemar à empêcher

**Dans la Somme, un projet d'élevage laitier, où seraient confinés en bâtiment 1000 vaches et 750 veaux et génisses, soulève la vive opposition des habitants des communes concernées et de plusieurs associations, dont L214.**

En élevage standard, les conditions de vie des vaches laitières et de leurs veaux sont déjà mauvaises. Les systèmes d'exploitation et la sélection génétique favorisent la production de lait au détriment de la santé des vaches laitières (mammites, boiteries, pathologies respiratoires ou digestives, difficulté de vêlage, infections bactériennes, affections articulaires, maigreur extrême).

En outre, la production de lait implique de faire naître chaque année un veau qui sera rapidement enlevé à sa mère : une séparation qui provoque la détresse de l'un et de l'autre. Les génisses sont écornées, pratique reconnue comme source aiguë de douleur.

### Un mal-être reconnu...

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) confirme de nombreux problèmes de bien-être animal dans la production de lait : « [...] la sélection génétique exercée sur le long terme en vue d'augmenter la production de lait [...] les systèmes de stabulation et les équipements ainsi que les pratiques d'exploitation et de manipulation constituent des

facteurs majeurs qui affectent la santé des vaches laitières et d'autres aspects liés à leur bien-être. »

L'évaluation récente de 130 fermes françaises avec le protocole Welfare Quality® montre une conduite d'élevage globalement génératrice de souffrances pour les animaux et souligne que les comportements sociaux peuvent difficilement s'y exprimer.

La Recommandation du Conseil de l'Europe concernant les bovins souligne que les animaux devraient avoir l'opportunité de sortir aussi souvent que possible, et en été de préférence chaque jour.

### ... multiplié par 1000

De façon générale, l'élevage intensif va de pair avec le gigantisme des installations et un nombre réduit de travailleurs. Les problèmes de bien-être animal en production laitière sont exacerbés tandis que l'attention portée à chaque animal ne peut qu'être réduite. Dans le cas de l'élevage laitier prévu dans la Somme, les animaux n'auraient aucun accès à l'extérieur.

### Décision en suspens

C'est au préfet de donner son aval ou son opposition au projet. Depuis janvier, il repousse sa décision. Novissen, l'association locale de lutte contre l'usine des 1000 vaches, ne baisse pas les bras, organise des actions, des débats publics et des manifestations. L214 a participé activement à la manifestation du 18 février à Abbeville - les défenseurs des animaux y étaient nombreux -, a contribué à mobiliser la presse et a récemment obtenu le soutien de Yann Arthus-Bertrand.

Ce projet orienterait indubitablement le modèle agricole de demain. Ne le laissons pas passer.

## Agir

### Écrire votre opposition à ce projet :

M. le Préfet de la Région Picardie  
Cabinet du Préfet  
51, rue de la République  
80020 Amiens Cedex

**A vos agendas :** la prochaine manifestation contre le projet aura lieu le 23 juin prochain à Amiens. Détails à venir dans notre lettre d'info : [www.L214.com/lettre](http://www.L214.com/lettre)

# Longs transports d'animaux

## Le Parlement européen soutient une limitation à 8 heures

**Un million de citoyens européens ont signé en faveur de cette mesure et ont ainsi amené les eurodéputés à la soutenir.**

Le 15 mars, le Parlement européen s'est officiellement prononcé pour une limitation à 8 heures des transports d'animaux destinés à l'abattage. La déclaration écrite 49/2011 a en effet recueilli le soutien d'une majorité des membres du Parlement, grâce à plus d'un million de signatures collectées par l'association allemande Animals' Angels, et aux efforts de nombreuses autres organisations dont L214. Le Parlement ne peut toutefois légiférer seul : il appelle désormais la Commission et le Conseil européens à réviser la réglementation encadrant les transports d'animaux. La déclaration a pu compter sur une courte majorité d'élus français (39 sur 74).

### Plusieurs millions d'animaux concernés

En Europe, 400 000 convois d'animaux traversent au moins une frontière ; un tiers de ces transports durent plus de 8 heures. La France exporte plusieurs millions d'animaux, dont des dizaines de milliers de bovins et d'ovins vers des destinations lointaines comme le Liban ou la Turquie.

### Longs transports, animaux en souffrance

La réglementation actuelle n'impose aucune limite de distance ou de durée totale de transport pour les animaux. Elle autorise par exemple le transport de bovins, de moutons ou de chèvres pendant 29 h d'affilée avant d'exiger une halte de repos, ensuite le trajet peut reprendre. Ces longs voyages sont source d'angoisse et de souffrances, comme

le révèlent régulièrement des enquêtes.

### Rareté des contrôles, faiblesse des sanctions

À ces règles permissives s'ajoutent des contrôles sporadiques et des sanctions souvent dérisoires qui invitent à l'infraction : animaux non abreuvés ni nourris, non-respect des temps de repos exigés pour les longs transports, ou déclarations de durées de voyages sous-évaluées. En France, le montant des contraventions (45 € ou 90 €) est bien inférieur au bénéfice tiré des infractions : le calcul est vite fait...

### Un million de signatures en Europe, mobilisation en France

La pétition initiée par l'association Animals' Angels avait passé le cap du million de signatures en décembre dernier. A l'appel de L214, plus de 1000 e-mails venus de France ont été envoyés aux eurodéputés français quelques jours avant l'échéance, afin d'obtenir leur soutien *in extremis*. Ces efforts ont payé !

### Chevreaux : leur transport en cages illégales bientôt interdit ?

Depuis plusieurs années, L214 enquête sur le transport des chevreaux, sous-produits de la filière lait destinés à être abattus. Nous dénonçons leur transport dans des cages conçues pour des dindes, dans lesquelles ils ne peuvent se tenir debout, ce qu'interdit la réglementation européenne. Pourtant, jusqu'à présent, ces agissements ont bénéficié du consentement des autorités françaises. La Direction générale de l'alimentation (ministère de l'Agriculture) a décidé de réunir ce 31 mai les transporteurs et les abattoirs pour mettre un terme à cette pratique. L214 participera à la réunion (qui n'a pas encore eu lieu à l'heure de la mise sous presse de ce *L214Mag*). Nous vous en tiendrons informés.



© Izvora

## Actions

### Marche pour la fermeture des abattoirs

Samedi 2 juin, une Marche pour la fermeture des abattoirs a été organisée à Paris sur le site des anciens abattoirs de Vaugirard. Plus d'information dans le prochain *L214 Mag*, ou sur le site <http://fermons-les-abattoirs.org>. L214 a activement participé à l'organisation de cet événement.

# Plaintes contre des élevages

## L214 sur le terrain

**L214 a dévoilé une nouvelle enquête menée fin février dans 4 élevages différents de poules pondeuses en batterie. Aucun de ces élevages n'était conforme à la nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Vu la taille des élevages, ce sont des dizaines de milliers d'œufs produits en infraction avec la réglementation qui se sont retrouvés chaque jour sur le marché. Et ça continue...**

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2012, la directive européenne sur la protection des poules pondeuses est entrée en vigueur. Cette nouvelle directive n'a pas sonné la fin de l'élevage en batterie. Les poules sont toujours confinées dans des cages alignées et empilées à perte de vue et disposent chacune d'une surface équivalente à une feuille A4. Les équipements exigés par la directive sont factices à l'image des nids constitués de lamelles de plastique qui pendent du plafond sur un sol grillagé.

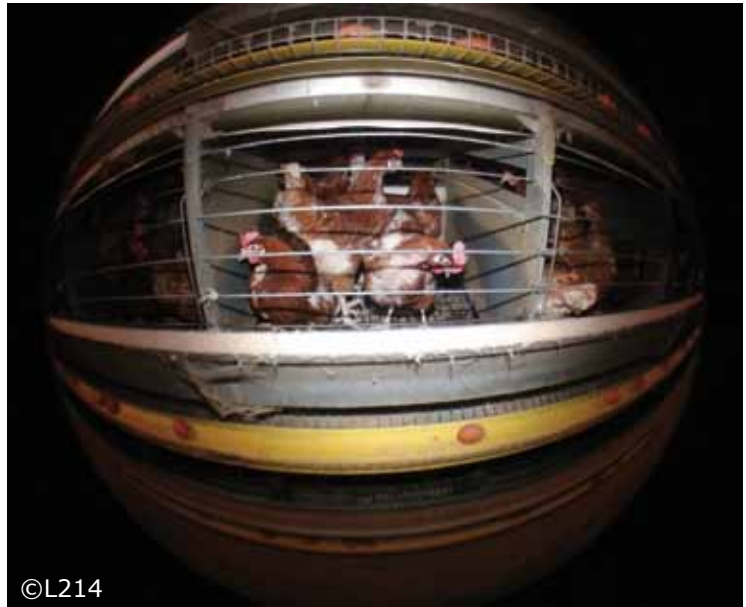
### État des lieux révoltant

Sur les 4 élevages différents visités en février 2012, aucun n'est conforme à la nouvelle réglementation. Dans un des élevages, aucun des « enrichissements » obligatoires n'est installé. Pire, les densités ne sont même pas conformes à une réglementation précédente qui devait s'appliquer en 1995, il y a donc 17 ans ! L214 a porté plainte auprès du Tribunal de grande instance compétent. Dans les 3 autres élevages, une partie des « enrichissements » obligatoires sont manquants. L214 a porté plainte contre la France auprès de la Commission européenne.

*Photos et vidéos sur le site de L214.*

### Ça eut payé...

Les producteurs ont disposé de 12 ans pour opérer la transition vers les nouvelles normes. Une partie des professionnels ont sciemment ignoré la nouvelle réglementation, espérant qu'ils réussiraient à faire pression pour en reporter l'application. En 2012, ces producteurs retardataires ont dû interrompre momentanément leur production pour modifier les cages, ce qui a entraîné une pénurie d'œufs et une augmentation du prix sur le marché français. Pourtant, d'après plusieurs experts de la filière, la mise aux normes a entraîné une augmentation transitoire de 0.5% à 8% du coût de production, très loin d'expliquer les 75% d'augmentation appliqués aux industriels des pâtes, gâteaux et biscuits. Comme l'indiquait un article paru en mars 2012 dans une revue à destination des éleveurs : « Les professionnels français et européen qui ont anti-



©L214

cipé la mise aux normes des poules pondeuses en cage et qui détiennent des poules en production peuvent se frotter les mains. »

### Mêmes causes, mêmes effets pour les truies en 2013

En 2013, une nouvelle directive pour la protection des porcs entrera en vigueur. Il sera notamment interdit de maintenir les truies dans des stalles individuelles pendant une partie de leur gestation. Le Royaume-Uni, la Suède et le Luxembourg en appliquent déjà les dispositions, mais la France ou l'Espagne, gros producteurs européens, sont déjà pointés du doigt par la Commission européenne. Comme pour les poules pondeuses, la France va se retrouver dans l'illégalité car beaucoup d'élevages ne se seront pas adaptés aux nouvelles normes. Jusqu'à présent, les filières agricoles pouvaient compter sur le laxisme et la complicité du gouvernement français. En sera-t-il de même avec le nouveau gouvernement ?

## Monoprix joue la montre...

Depuis octobre 2011, L214 mène une campagne publique pour demander à Monoprix de renoncer à la commercialisation des œufs de batterie. Plus d'une centaine d'actions devant différents magasins à travers toute la France ont été menées. Des milliers de cartes-pétitions ont été envoyées au siège de l'enseigne. Premiers résultats : Monoprix teste le retrait des œufs de batterie de sa marque distributeur dans des magasins pilotes, mais tarde à prendre la décision qui s'impose. Ne relâchons pas nos efforts. Rejoignez le mouvement sur [www.L214.com/monoprix](http://www.L214.com/monoprix)

# Le Faux Gras : bientôt en France ?

## Contre le gavage, les fêtes de fin d'année se préparent maintenant

Cela ressemble à du foie gras, s'utilise comme du foie gras, mais c'est en réalité une spécialité végétale à la truffe et au Champagne, produite par le fabricant de pâtés végétariens biologiques Tartex. Le Faux Gras de GAIA a connu un beau succès dans notre boutique en ligne l'an dernier : sans aucune publicité, 1500 pots se sont arrachés en 3 semaines lors des fêtes de fin d'année. En Belgique, l'association de défense des animaux GAIA le met en vente depuis 4 ans et c'est un véritable succès : 160 000 pots ont été vendus pendant les fêtes 2011.



© GAIA

### Grâce au Faux Gras, des canards et des oies peuvent être épargnés

Un sondage effectué par GAIA montre que 43% des Belges se disent prêts à en acheter. L'alternative au foie gras dispose en plus du label bio, et elle sera sans huile de palme pour le marché français.

Nous faisons le pari de réussir à commercialiser le Faux Gras dans des magasins bio en France pendant les prochaines fêtes.

### Les canards et les oies ont besoin de nous !

Le Faux Gras de GAIA est un allié considérable dans la lutte contre la cruauté du gavage. Vous croyez en son potentiel ? Nous aussi ! Nous travaillons actuellement à convaincre les centrales d'achat des magasins bio des atouts du Faux Gras, afin de le rendre disponible en France pour les fêtes de fin d'année.

## Agir

**Aidez-nous** à convaincre les boutiques Bio en leur demandant de proposer du Faux Gras à Noël. N'attendez pas : les commandes de Noël des enseignes se font dès maintenant. Merci pour votre aide !

Découpez le coupon ci-dessous et renvoyez-le à : **L214 - B.P. 96 - 69672 BRON CEDEX - France**

# SOUTENIR L214

## Je souhaite soutenir l'association L214 dans son action...

- Je m'abonne à *L214 Mag* (1 an soit 3 numéros)
- Je m'abonne à *L214 Mag pour le diffuser* (10 exemplaires de chaque)
- Je soutiens l'action de L214 par un don :  15€  30€  50€  100€ ..... €
- J'adhère à l'association L214 avec la formule suivante :
  - Membre adhérent 25€  Bienfaiteur 80€
  - Tarif réduit si moyens de même 12 €  Recevoir un reçu fiscal\*

\*66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année prochaine, il suffit de cocher la case ci-contre.

**Je règle par :** chèque à l'ordre de l'association L214 ou sur la boutique <http://boutique.L214.com>

Mme  Mlle  M.  
 Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse complète : .....  
 Code postal : \_ \_ \_ \_ Ville : .....  
 E-mail : ..... Téléphone : .....